



PARIS POUR L'EMPLOI

Geneviève Roy : « Préparer les entreprises aux grandes mutations de demain »

La CCIP-Délégation de Paris participe au forum Paris pour l'emploi. Entretien avec Geneviève Roy, Vice-présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, Présidente de la CCIP-Délégation de Paris.



© E. Garault / CCIP
Présentez-nous l'action de la CCIP-Délégation de Paris en matière d'emploi.

Geneviève Roy : Paris n'échappe pas à la problématique nationale de l'emploi avec un taux de chômage de 11 % qui le place au dessus de la moyenne nationale qui atteignait 10,1 % au 2^{ème} trimestre 2005.

Agir sur tous les leviers susceptibles de relever le défi de l'emploi est donc une nécessité de premier ordre. Aussi, la CCIP-Délégation de Paris accompagne-t-elle chaque jour les chefs d'entreprises dans leur démarche de recrutement, les informe sur la réglementation en vigueur et facilite l'embauche de salariés et d'apprentis.

Les demandes d'information sont nombreuses ; pour exemple, en 2004, près d'une centaine d'entreprises a bénéficié d'une prestation de conseil, 1 200 demandes individuelles ont été traitées, et 26 réunions d'information ont été organisées sur le thème de l'embauche, pour plus de 500 participants.

La Délégation de Paris de la CCIP a également intensifié ses efforts pour la promotion de l'apprentissage avec 7 000 contrats d'apprentissages enregistrés en 2004.

Sa participation active aux opérations Paris pour l'emploi et au

Forum de l'alternance traduit donc plus que jamais sa volonté de mobiliser son savoir-faire et ses compétences pour préparer dès aujourd'hui les entreprises aux grandes mutations démographiques, sociales et économiques de demain.

La situation du marché de l'emploi en France serait en partie le résultat d'une inadéquation entre l'offre et la demande. Que préconisez-vous pour y remédier ?

G. R. : La CCIP est là pour promouvoir et développer toute action permettant aux entreprises de sa circonscription de recruter, ce en particulier dans les métiers connaissant une pénurie de main d'œuvre.

En effet, si la situation du marché de l'emploi à Paris semble montrer une évolution positive, certains secteurs d'activité connaissent encore des difficultés de recrutement. C'est le cas notamment de l'hôtellerie-restauration, du nettoyage-sécurité, du transport, des services aux entreprises ou encore du commerce.

Face à ce constat, améliorer la connaissance et la perception qu'ont les jeunes et leur famille des métiers est une nécessité. C'est d'ailleurs l'objectif poursuivi par la CCIP, avec l'organisation de ses « journées portes ouvertes des écoles », qui chaque année visent à promouvoir auprès des jeunes information et orientation vers des métiers porteurs.

De façon concomitante, mener des actions de sensibilisation auprès des chefs d'entreprises sur les nouvelles pratiques de recrutement et les informer sur les différents dispositifs qui favorisent l'embauche de personnes en difficulté d'accès à l'emploi peut permettre de trouver

une réponse adaptée à la problématique du recrutement dans certaines filières.

Quelle est la contribution de la CCIP-Délégation de Paris au forum Paris pour l'emploi ? Que pourront trouver les visiteurs sur votre stand ?

G. R. : Pour cette 3^{ème} édition de Paris pour l'emploi, l'objectif de la CCIP-Délégation de Paris est de proposer aux TPE et PME de moins de 50 salariés qui recrutent d'être représentées sur un même stand et ainsi d'élargir la diffusion de leurs offres d'emploi, consultables en libre accès sur le forum, auprès d'un large public. Nos conseillers seront présents pour guider et accompagner les visiteurs dans leur choix et faciliter la mise en relation entre demandeurs et recruteurs à la recherche de compétences.

Les chercheurs d'emploi pourront en outre consulter, à côté des propositions d'embauche étendues à de nombreux secteurs d'activité, des offres spécifiques de contrats de travail en alternance (apprentissage ou professionnalisation). Des spécialistes de l'orientation du BIOP de la CCIP, présents durant ces deux journées, assureront pour leur part des consultations auprès de jeunes désireux de valider un projet professionnel, de mener une réflexion sur leur parcours personnel, ou encore de compléter leur connaissance des métiers et des filières.

A l'issue du forum, quel programme d'actions en faveur de l'emploi, la CCIP-Délégation de Paris envisage-t-elle pour les mois à venir ?

G. R. : Relayer auprès des entreprises une information pratique, actualisée et fiable sur l'évolution

réglementaire et toutes les questions liées à l'environnement socio-économique est une priorité pour la CCIP.

Information, conseils et échanges d'expériences constitueront donc le fil conducteur de notre programme d'action pour les mois à venir avec notamment deux temps forts.

Tout d'abord, fin septembre, une conférence intitulée « emploi : les nouvelles mesures » complètera l'information actuellement disponible en ligne sur notre site web (www.ccip75.fr), et proposera un tour d'horizon des dispositifs récents liés au plan d'urgence en faveur de l'emploi, avec une présentation détaillée des contrats nouvelle embauche et des contrats aidés.

Ensuite, un colloque sera organisé mi-novembre sur le thème « recruter autrement ». Son objectif sera de faciliter l'échange d'expérience, avec des témoignages d'experts et de chefs d'entreprises, une présentation des nouvelles méthodes de recrutement et un panorama des dispositifs aidés.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune diplômé qui se rend au forum Paris pour l'emploi ? Et à un jeune bachelier ?

G. R. : Je leur conseillerais de profiter de cet événement exceptionnel qui leur permettra de rencontrer, en un seul lieu, des professionnels de l'orientation et des conseillers spécialisés pour leur permettre d'identifier les métiers porteurs, de mieux cerner les attentes des entreprises et ainsi de bâtir ou de conforter un projet professionnel. Enfin, c'est pour eux l'opportunité de déposer des CV et surtout d'avoir un premier contact avec un futur employeur.

Propos recueillis par J. H.

